

la conspiration, et en procurant celui de faire cacher une personne fidèle, prudente, et parfaitement instruite de la langue française, qui vit et entendit les traîtres, et dont le rapport confirma les déclarations analysées ci-dessus.

Comme on jugea que Montcassin, dépendant de la maison de l'ambassadeur de France (1), et regardé de mauvais œil, ne pouvait rester à Venise sans qu'il y eût péril pour sa vie, on l'envoya à Candie, en lui assignant cent ducats par mois, à titre de rémunération, et en le recommandant au provvediteur-général.

Les particularités qui résultent des déclarations sont les suivantes :

Il a été concerté à Naples, entre le duc d'Ossone et autres, un projet que l'on croyait facile pour surprendre cette capitale avec deux mille hommes de choix, conduits ici par quatre galions. Les galions devaient arriver chargés en apparence de marchandises d'encombrement, et avec des lettres pour divers négociants. Sous les couvertures disposées pour garantir les marchandises des injures de l'air, les soldats devaient se tenir cachés pendant le jour ; la nuit ils devaient en sortir, et entrer dans le port de Malamocco, s'emparer de quelques barques, prendre terre, descendre partie sur la place Saint-Marc, partie à l'arsenal, cinq cents dans le canal de Murano, partie sur les ponts, partie devant les maisons qui sont sur le grand canal, cinq cents devaient prendre poste au pont de Rialte, et s'y barricader en s'emparant de toutes les maisons voisines ; des cinq cents restants, trois cents devaient demeurer en bataille sur la place, et deux cents se rendre maîtres du palais et des procuraties. Ils disaient qu'ils avaient deux ou trois cents hommes dévoués dont la mission était de s'emparer des principaux personnages de la ville. Pendant ce temps, les vingt galères du duc d'Ossone se seraient tenues à portée de donner du secours. Cette entreprise devait être tentée dans le mois de mars, ou dans ceux d'octobre et de novembre. Le duc avait promis la liberté et une récompense pécuniaire aux forçats, s'ils conduisaient les bâtiments jusqu'ici ; et comme ils avaient élevé des doutes sur la profondeur suffisante de l'eau, il avait été réglé que chaque galère serait accompagnée de quatre barques et de quatre bateaux armés, pour venir se placer dans les canaux, de manière qu'une partie de la ville ne pût pas envoyer du secours à l'autre. Ils devaient s'emparer de toutes les barques et gondoles, couper les ponts, et défendre à tous les habitants de paraître, en les assurant qu'on n'en voulait ni à leurs personnes ni

à leurs biens ; que le roi d'Espagne les prenait sous sa protection, voulait les maintenir dans leur antique liberté, et les délivrer de l'oppression. On devait faire les mêmes promesses à la noblesse, en lui promettant que le roi ne donnerait les charges qu'aux patriciens, et qu'il les rendrait même plus lucratives. Cela fait, le projet des conjurés était de faire sonner la cloche qui convoque le grand-conseil et le sénat, afin que tous les membres de ces assemblées vissent et jurer fidélité au roi. On devait gagner les nobles pauvres par de belles paroles, et leur laisser entrevoir des espérances d'agrandissement. Quant aux principaux patriciens, comme sa sérénité, les procureurs, les conseillers, les sénateurs, on se proposait de les arrêter. On avait préparé à Naples des barques avec lesquelles on pouvait parcourir les eaux de Venise, selon le conseil de ce Dominique, qui, dit-on, a été autrefois détenu à Barletta, homme de résolution, actuellement pilote de l'un des principaux vaisseaux du duc d'Ossone ; la flotte et le duc lui-même en personne devaient venir s'emparer des forts.

Telles sont en substance les particularités que l'on recueille des divers écrits. Il serait trop long d'en donner les détails.

Tous ces projets se tramaient à Naples dans le mois de janvier dernier. Cela est prouvé par les lettres du Bourguignon Laurent Nola, l'un des émissaires envoyés pour cet objet, lequel, le 5 et le 10 janvier, écrivait à un M. Given, et trouvées sur un certain Charles de Boleo. Il s'y sert de noms supposés et de formules de convention ; mais avant de mourir, il a confessé que par le nom de Pierre il entendait désigner le duc d'Ossone, et que le capitaine Briardo et Jacques Pierre ayant révélé ce complot impie au moment où il allait éclater (*J'ai vu convenir que Jacques Pierre avait fait des révélations avant le 15 mars. Jacques Pierre les faisait dès le quatrième jour de son arrivée à Venise, dix mois avant le 14 mai*). Robert, dans sa lettre du 15 mars au duc d'Ossone, déplorait l'occasion perdue. Cette lettre a été trouvée avec une autre de l'ambassadeur dans une cassette des frères Boleo, ainsi qu'il a été dit dans un autre rapport. Il y témoigne ses regrets de ce qu'on n'a pas profité du temps où Laurent avait été expédié à Naples, disant que si lui, Robert, y eût été envoyé, ses diligences auraient eu un meilleur résultat.

On peut ajouter que, lorsque notre armée prit un galion du duc d'Ossone, parti de Trieste avec un chargement de sel, l'amiral envoya ici le capitaine Michel Valentini, qui commandait ce galion, un fils

(1) Cela n'avait pas été dit ci-dessus. On dit au contraire qu'il avait obtenu un emploi de capitaine au service de la

république; d'où il suit qu'il ne pouvait être ni de la maison ni sous l'autorité de l'ambassadeur.